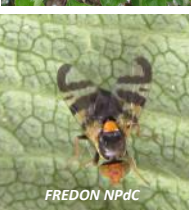




Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.



Pépins : Pommes - Poires

Stades phénologiques pommes à cidre : fruits noués

Ravageurs

- Acarien rouge : situation stable, baisse de la présence des auxiliaires
- Cécidomyie des feuilles de pommier : présence avérée localement
- Cécidomyie des feuilles de poirier : faible activité locale
- Cécidomyie des poirettes : fin de cycle
- Phytopte cécidogène : calme et stable
- Psylle du poirier : calme et stable
- Pucerons : augmentation des populations, baisse d'activité des auxiliaires
- Hoplocampe du pommier : activité résiduelle, peu de nouveaux dégâts
- Carpocapse : baisse d'activité, conditions variables pour les accouplements, éclosions retardées
- Eulia : captures résiduelles, surveillez les éclosions
- Capua : baisse des captures
- Pandemis : vols locaux
- Petite tordeuse des fruits : généralisation du vol,
- Sésie du pommier : augmentation des captures
- Cossus-cossus : pas de prise semaine dernière
- Zeuzère : vol significatif localisé
- Autres lépidoptères en bref

Pathologies

- Oïdium : baisse des contaminations
- Tavelure : premières taches sur fruits, actualisation des périodes initiées hier et/ou toujours en cours

Noyaux : Prunes - Cerises

- Carpocapse de la prune : augmentation locale des captures, éclosions retardées
- Mouche de la cerise : baisse de prises

Informations pratiques

- ☼ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☼ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☼ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Pommes à cidre

Stades phénologiques - seuils de sensibilité au gel



Postes d'observations	Kermerrien	Major	Dabinett	Harry Master Jersey	Bisquet	Marie Ménard	Idared
Thiérache (59-02)							
	I -1,6°C	J -°C	J -°C	J -°C	- -	- -	- -

Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

Acariens rouges



La présence du ravageur a été constatée en vergers au cours de la semaine dernière, dans des parcelles déjà touchées. Les niveaux de populations dans ces dernières sont restés stables ou en très légère augmentation. La colonisation par le ravageur n'a pas toujours été en corrélation avec la présence de phytoséides, à l'instar du secteur Omois où, si le taux de feuilles touchées a été de 10%, aucun auxiliaire n'a été

décelé sur la même période. À l'inverse sur le secteur de Flandre Intérieure, la présence avérée de phytoséides semble contenir l'expansion du ravageur, présent sur seulement 2% des feuilles.

Le suivi doit désormais être réalisé pour l'ensemble des classes. Celui-ci devra impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.

Seuil de nuisibilité :

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires
 50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en absence de phytoséides**
 80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile **en présence de phytoséides**

Cécidomyies des feuilles de pommier



La présence du ravageur a de nouveau été constatée en parcelles au cours de la semaine dernière. Il s'agit notamment des secteurs du Neslois et de la Thiérache, où le ravageur était déjà présent les semaines précédentes pour ce dernier.

Les enroulements et la coloration rouge des feuilles sont le résultat de l'action toxique de la salive rejetée par les larves du ravageur, lui permettant de consommer le contenu des cellules de la feuille. Le limbe deviendra alors cassant.

Plusieurs générations vont se succéder durant la saison.



Cécidomyie des feuilles du poirier



Aucun signalement du ravageur ne nous été fait pour la période écoulée en parcelle de poire. Les enroulements de feuilles contiennent les larves. Celles-ci sont de couleur blanchâtre et sont peu mobiles. Elles se retrouvent toujours dans les très jeunes feuilles encore enroulées.

Plusieurs vols se succéderont également sur poirier.

Les symptômes sont comparables à ceux visibles sur pommier à savoir des enroulements.

Cécidomyie des poirettes



La migration des larves vers le sol pour leur hibernation se termine dans la majorité des cas.

A ce jour, le stade sensible du ravageur est dépassé. Les prédateurs de larves peuvent avoir une action efficace. À ce titre, favoriser l'implantation des passereaux (mésanges...) permet de réduire les populations pour l'an prochain. L'aménagement de parcours à poules dans les parcelles peut également avoir un impact positif actuellement.



Poirette calebassée



Cécidomyie des poirettes



Asticots dans poirette

Seuil de nuisibilité :

Il est fixé en fonction des dégâts enregistrés l'année précédente.

L'évaluation : se réalise sur 1000 fruits à raison de 20 fruits sur 2 rameaux par arbre sur 50 arbres. Respectez si possible la représentativité des différents étages foliaires ainsi que la répartition parcellaire (notation au centre et en bordure).

Phytoptes cécidogènes : érinose du poirier



Très peu d'évolution des symptômes concernant le ravageur, dans un contexte climatique relativement peu favorable, au cours de la semaine dernière. Les niveaux de colonisation restent relativement faibles.

Attention, au regard des conditions climatiques, dont le ravageur est très dépendant, la phase de colonisation et d'extension peut encore être importante.

Les piqûres actuelles vont évoluer en galles, où les acariens multiplieront les générations à l'abri de celles-ci.

Surveillez également la présence des acariens prédateurs (phytoséides).



Érinose du poirier sur feuilles et bouton floral

Psylles du poirier

Situation en parcelles

La situation a été saine dans les parcelles du secteur du Neslois où aucune forme adulte ou larvaire n'a été observée sur la période de la semaine dernière.



Adulte de psylle

Éléments de biologie

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à celle d'une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.



Larves de psylle

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration. D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



Œufs de psylle

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée (0,3 mm de long), de coloration jaune claire et fixés au végétal par un pédoncule.

Nuisibilité

Les psylles engendrent plusieurs types de dégâts. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqûres sur les pousses, engendrant une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires.

Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine.

Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles et bourgeons, tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Analyse de risque

Les niveaux d'occupation sont faibles en ce qui concerne les formes adultes. Un suivi fréquent est de rigueur actuellement.

Une des causes les plus importantes de la pullulation du psylle du poirier est la destruction de ses prédateurs naturels. À ce titre, il faut compter les syrphes, chrysopes, mirides et anthocorides, dont l'action est primordiale durant l'été.

Seuil de nuisibilité :

Printemps été : 10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses
Automne hiver : 40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Pucerons

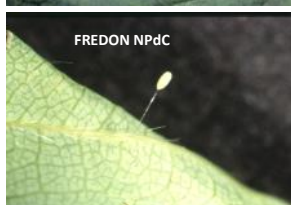


Puceron cendré : si les populations de puceron cendré ont dans la majorité des cas été bien endiguées, principalement sous l'effet de la faune auxiliaires, quelques secteurs ont vu leur taux de colonisation repartir à la hausse au cours de la semaine dernière. Cette hausse est à mettre en lien avec la nette diminution des populations d'auxiliaires observée sur la même période, impactées par des conditions climatiques peu favorables à leur action.

La surveillance doit redoubler actuellement afin de détecter une éventuelle multiplication trop importante des foyers, peu maîtrisée par des populations d'auxiliaires peu présentes. Leur présence (coccinelles, punaises anthocorides, syrphes), à proximité des pousses colonisées par le ravageur, doit impérativement être prise en compte lors de la l'analyse de risque.

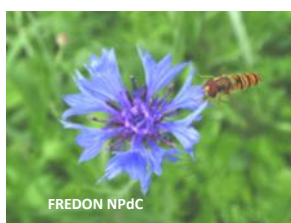
Puceron lanigère : la présence d'*Aphelinus mali*, sur certains secteurs de la région (Neslois, Arrageois), au cours de la semaine dernière, semble permettre de contenir le ravageur, malgré des conditions climatiques peu favorables à son action.

De ce fait au cours de la période écoulée, une baisse des niveaux de colonisation a été observée sur la majorité des secteurs. Dans le cas des parcelles les plus sensibles, ils sont restés stables.



Adulte, œuf et larve de Chrysope

Adulte de syrph



	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	29-mai	5-juin	Tendance /S-1	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)						
Flandre Intérieure (59-62)	1,5	1,2	↘	2,3	1,5	↘
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	4,0	4,0	↔			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)		5,0				
Abbevillois (80-62)				2,0		
Arrageois (62)	5,0	1,0	↘	3,0		
Cambrais (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)		20,0		4,0		
Thiérache (59-02)	0,0	14,0	↗	1,0	0,1	↘
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)		0,0		0,1	0,0	↘
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)		5,5			0,1	
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	5,0	↗	5,0	5,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)		0,0			0,0	

Seuil de nuisibilité :

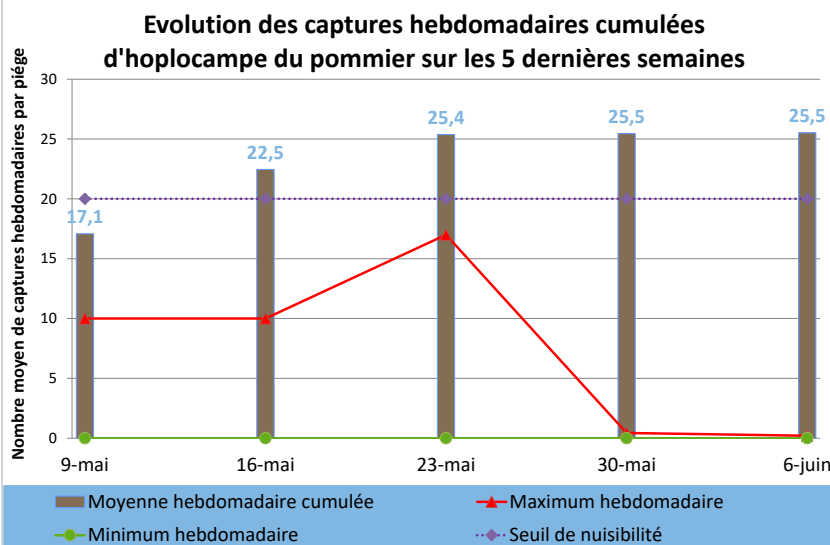
(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Hoplocampe du pommier



Adulte d'hoplocampe du pommier



Quelques captures sporadiques d'adultes ont encore été enregistrées au cours de la semaine dernière sur le secteur du Hainaut.

Peu de nouveaux dégâts ont été enregistrés dans le courant de la semaine passée.



Dégâts primaires d'hoplocampe à gauche, secondaires à droite.



Seuil de nuisibilité :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

Suivi des lépidoptères

La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :

- 4 eulia
- 5 mineuse cerclée
- 6 mineuse marbrée
- 10 tordeuse orientale du pêcher
- 11 tordeuse rouge des bourgeons
- 12 tordeuse verte des bourgeons
- 13 zeuzère



est à prévoir.

Soyez attentifs aux captures dans les pièges à phéromone. Tout aussi spécifique que puisse être la capsule employée pour chaque espèce de lépidoptères, des captures « collatérales » peuvent toujours avoir lieu. À titre d'exemple, des captures d'*Archips podana* ont eu lieu dans le piège à pandemis cette semaine sur plusieurs secteurs du réseau.

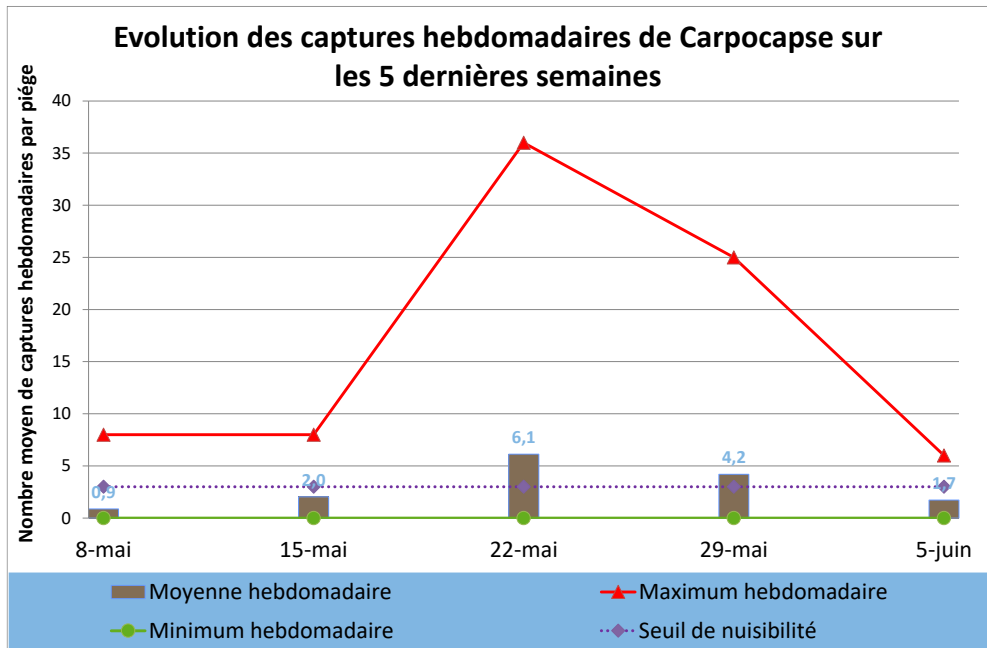
Carpocapse



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Vol des adultes

Le premier pic d'activité du ravageur tend à s'estomper encore au cours de la semaine dernière. Le niveau moyen hebdomadaire de captures est repassé pour la période en dessous du seuil de nuisibilité avec 1,7 papillons par piège. Néanmoins, certains secteurs sont encore au-delà du seuil de nuisibilité à l'hectare, à l'instar du Pays de Bray et du Beauvaisis.

Cette baisse s'explique en partie par le changement des conditions climatiques moins favorables au ravageur avec une baisse des températures et une pluviométrie fréquente.

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges reste impératif actuellement.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	30-mai	6-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,3	0,0	↓
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,5	0,0	↓
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	3,0	1,0	↓
Abbevilleois (80-62)	1,3	1,1	↓
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	5,0	2,0	↓
Thiérache (59-02)	9,1	2,4	↓
Pays de Bray (80-60)	2,0	3,0	↑
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	0,0		
Laonnois (02)	0,5	2,5	↑
Montdidérien (80-60)	3,0		
Beauvaisis (60)	13,5	4,5	↓
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)		1,0	

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Les conditions favorables aux accouplements ont été perturbées au cours de la semaine dernière du fait de températures parfois insuffisantes, d'une pluviométrie marquée et des périodes trop sèches, a contrario.

En définitive, en cas de vol du ravageur en parcelle, la période a été néanmoins propice aux pontes en début de semaine, moins sur la fin de celle-ci. De ce fait, la situation est à analyser localement plus qu'à l'accoutumée.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	30/05/2017	31/05/2017	01/06/2017	02/06/2017	03/06/2017	04/06/2017	05/06/2017
Flandre Maritime (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	White
Flandre Intérieure (59-62)	Blue	Blue	Green	Green	Blue	Green	White
Lille Sud (59)	Blue	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	White
Montreuillois (62)	White	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
La Bassée (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Green
Hainaut (59)	Blue	Blue	White	Blue	Blue	Green	Green
Abbevillois (80-62)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Arrageois (62)	Green	Blue	Green	Blue	White	White	Green
Cambrasis (59)	Blue	Blue	White	Blue	Blue	Green	Green
Avesnois (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Green
Amiénois (80)	White	Blue	Blue	Blue	White	White	Green
Thiérache (59-02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue
Pays de Bray (80-60)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Blue	Blue
Neslois (80-60-02)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Blue	Green
St Quentinnois (02)	Blue	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Green
Laonnois (02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green
Montdidérien (80-60)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Blue	Green
Beauvaisis (60)	Blue	Blue	Green	Blue	White	Green	Blue
Soissonnais (60-02)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Blue	Green
Senlisien (60)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Blue	White
Omois (02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Green

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.

Carpocapse




Incubation et éclosion des pontes


La baisse des températures ces derniers jours a engendré un ralentissement des incubations en cours, repoussant d'autant les dates de sortie des larves. Néanmoins, plusieurs périodes d'incubation sont arrivées à termes au cours de la semaine dernière (voir tableaux ci-dessous).

De nouvelles périodes d'éclosions sont également à prévoir dans le courant de la semaine, celles-ci correspondront au pic de vol enregistré sur l'ensemble de la région.

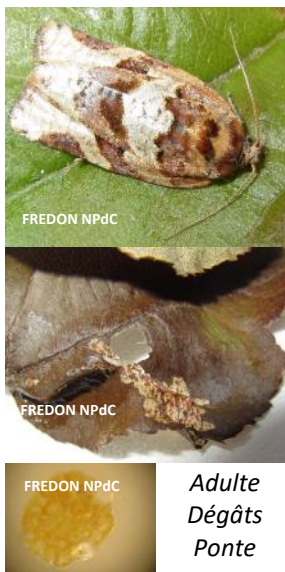
À ce jour, les estimations des éclosions donnent, des éclosions correspondant aux accouplements en date des 21 au 28 mai pour la semaine à venir.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	15-mai	au	16-mai	01-juin
	du	21-mai	au	22-mai	06-juin
	du	28-mai	au	29-mai	13-juin
Flandre Intérieure (59-62)	du	21-mai	au	22-mai	05-juin
	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	03-juin	au	4-juin	Incubation en cours
Lille Sud (59)	du	21-mai	au	22-mai	04-juin
	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	03-juin	au	4-juin	Incubation en cours
Montreuillois (62)	du	15-mai	au	16-mai	02-juin
	du	21-mai	au	22-mai	08-juin
	du	28-mai	au	29-mai	Incubation en cours
La Bassée (59)	du	21-mai	au	22-mai	05-juin
	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
Hainaut (59)	du	28-mai	au	29-mai	13-juin
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
	du		au		00-janv
Abbevillois (80-62)	du	15-mai	au	16-mai	01-juin
	du	21-mai	au	22-mai	07-juin
	du	28-mai	au	29-mai	Incubation en cours
Arrageois (62)	du	21-mai	au	22-mai	06-juin
	du	28-mai	au	29-mai	Incubation en cours
	du		au		00-janv
Cambrais (59)	du	21-mai	au	22-mai	04-juin
	du	28-mai	au	29-mai	13-juin
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
Avesnois (59)	du	21-mai	au	22-mai	03-juin
	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions					

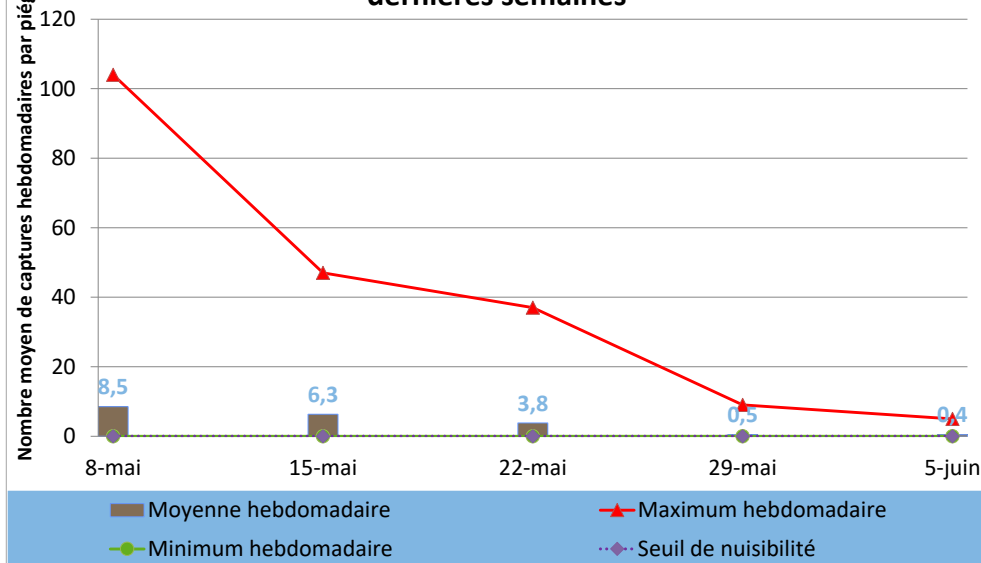
	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Amiénois (80)	du	15-mai	au	16-mai	02-juin
	du	21-mai	au	22-mai	07-juin
	du	28-mai	au	29-mai	Incubation en cours
Thiérache (59-02)	du	21-mai	au	22-mai	05-juin
	du	28-mai	au	29-mai	Incubation en cours
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
Pays de Bray (80-60)	du	15-mai	au	16-mai	01-juin
	du	21-mai	au	22-mai	07-juin
	du	28-mai	au	29-mai	Incubation en cours
Neslois (80-60-02)	du	21-mai	au	22-mai	05-juin
	du	28-mai	au	29-mai	Incubation en cours
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
St Quentinnois (02)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
	du		au		00-janv
Laonnois (02)	du	21-mai	au	22-mai	04-juin
	du	28-mai	au	29-mai	Incubation en cours
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
Montdidérien (80-60)	du	21-mai	au	22-mai	05-juin
	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
Beauvaisis (60)	du	28-mai	au	29-mai	Incubation en cours
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
	du		au		00-janv
Soissonnais (60-02)	du	21-mai	au	22-mai	04-juin
	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours
Senlisien (60)	du	21-mai	au	22-mai	04-juin
	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du		au		00-janv
Omois (02)	du	21-mai	au	22-mai	02-juin
	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	Incubation en cours

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia sur les 5 dernières semaines



Etat des lieux en parcelle,

Des captures sporadiques ont été enregistrées au cours de la semaine dernière sur plusieurs secteurs du réseau. Notamment sur le secteur du Montreuillois, du Hainaut, de l'Amiénois...

Sur les autres secteurs, aucune capture significative n'a été enregistrée sur la période.

Analyses des risques,

L'heure est à l'observation du feuillage essentiellement pour ce vol de première génération. Il s'agit d'observer la présence de larves engendrant des dégâts sur feuilles, afin d'évaluer l'importance des populations encore viables.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	30-mai	6-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	5,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	2,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	4,5	1,0	↘
Thiérache (59-02)	0,3	0,3	↔
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	0,0		
Laonnois (02)	0,0	0,5	↗
Montdidérien (80-60)	2,0		
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	

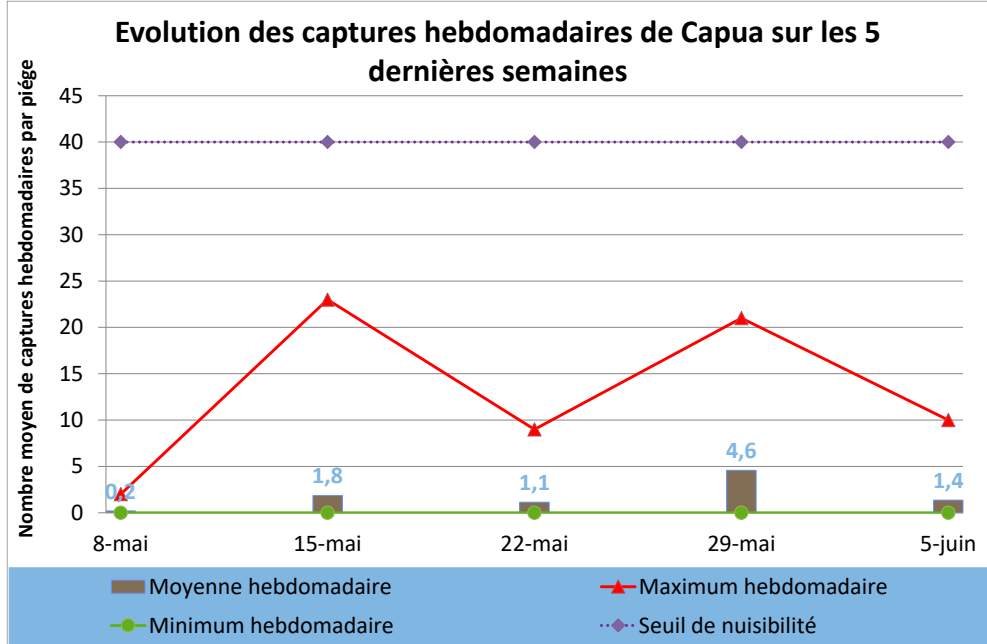
Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Le second pic d'activité semble avoir pris fin au cours de la semaine dernière. En effet, les forts niveaux de population ont été à la baisse sur la période et le ravageur présent en nombre moins significatif sur les parcelles concernées par une reprise vol, à l'exception du secteur Omois où des prises significatives ont eu lieu.

Analyses des risques,

Retour au calme pour ce qui concerne ce ravageur, cependant la surveillance des pièges reste d'actualité, qui plus est avec le retour d'un temps plus calme.

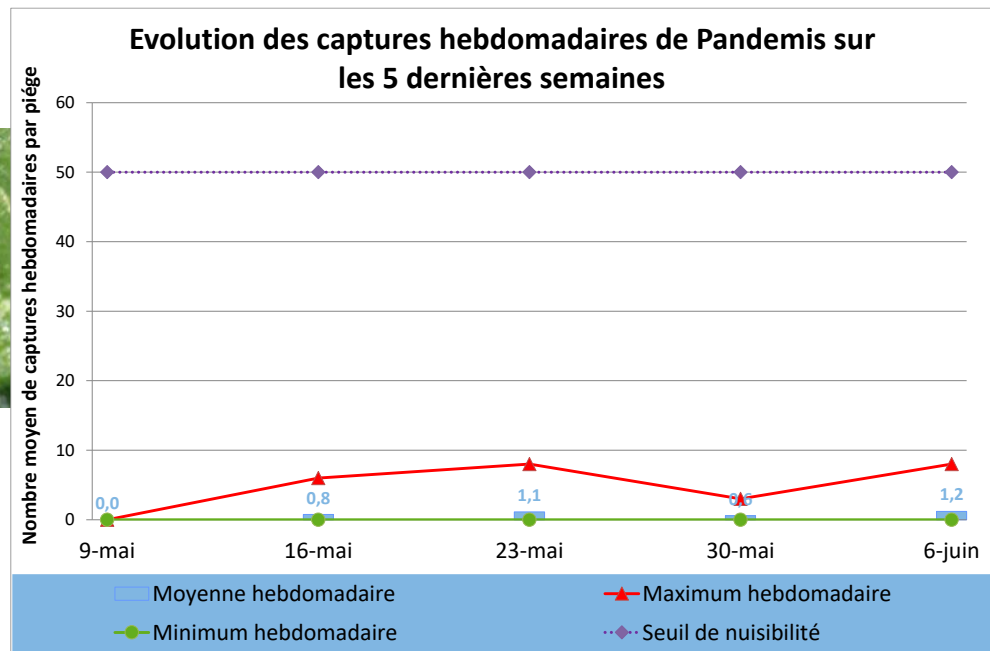
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	20,0	0,0	↘
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	3,0	↗
Thiérache (59-02)	0,0	1,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	17,5	0,0	↘
St Quentinnois (02)	0,0		
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)		10,0	

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Après une légère augmentation des captures, il y a quinze jours, les prises ont été moins importantes au cours de la semaine dernière sur l'ensemble du réseau. Tous les secteurs, à l'exception de celui de Flandre Intérieure, ont vu leur niveau de captures baisser. La moyenne des prises sur la période s'établit à 0,5 papillon sur la région.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer et les niveaux de captures sont de nouveau faibles.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	30-mai	6-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	2,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)	0,0		
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	3,0	3,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	1,0	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	8,0	↗
Montdidérien (80-60)	3,0		
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

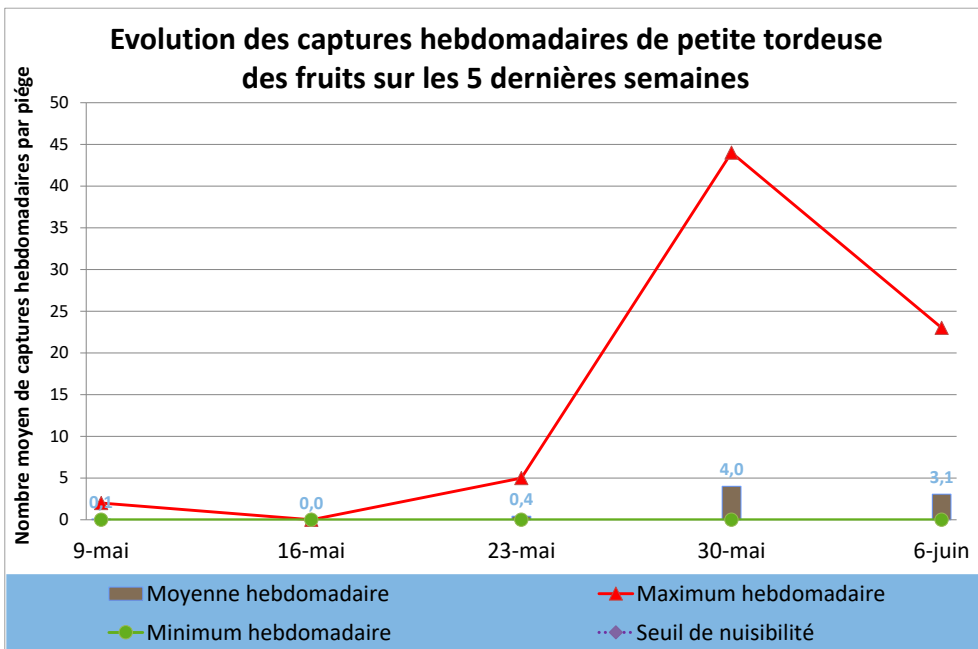
Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

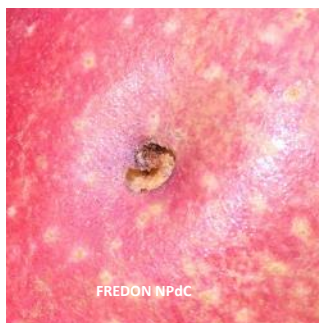
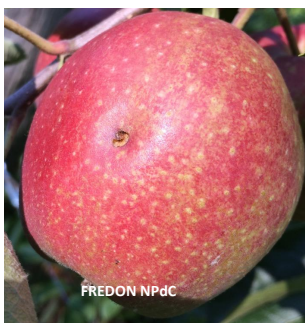
Si le premier pic d'activité a eu tendance à s'estomper au cours de la semaine dernière en moyenne sur l'ensemble du réseau, il faut noter une généralisation du vol à la quasi-totalité du territoire sur la même période. Si les niveaux importants enregistrés, il y a quinze jours, dans le secteur du Neslois ont été nettement à la baisse, le secteur du Montreuillois a quant à lui enregistré au cours de la semaine dernière des niveaux de captures importants.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

Le vol du ravageur risque de prendre de l'ampleur dans les semaines à venir. Il convient donc de bien surveiller les pièges pour déceler au mieux le vol en parcelle.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	30-mai	6-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,5	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	4,0	23,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	1,0	↗
Arrageois (62)	0,0	8,0	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	1,4	1,4	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	3,0	↗
Neslois (80-60-02)	44,0	7,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	8,5	2,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0		
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	



FREDON NPdC

FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

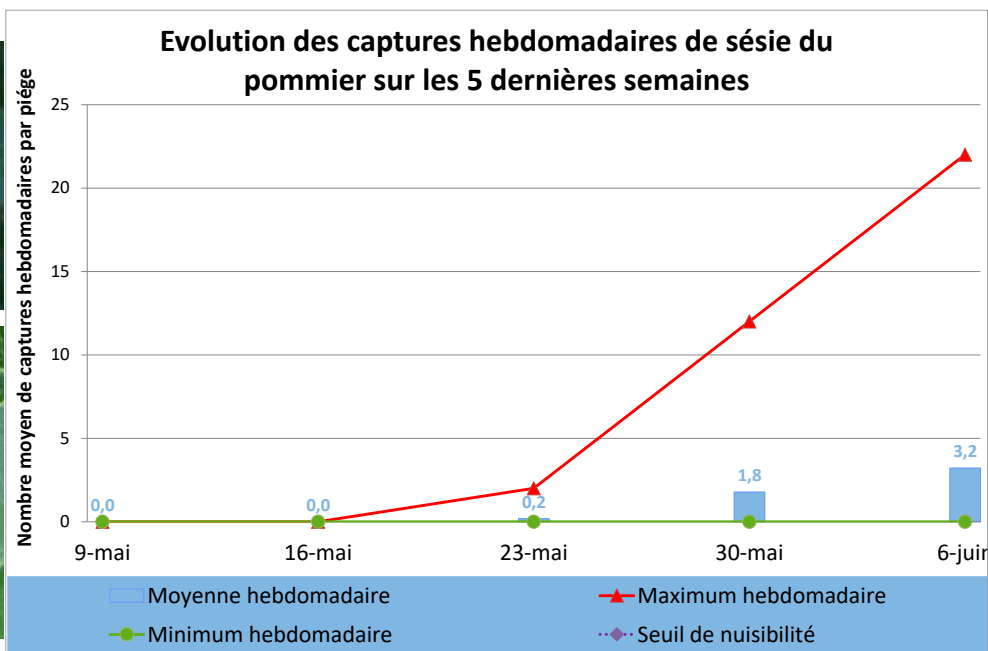
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Le vol du ravageur tend à s'étendre à un nombre croissant de parcelles régionales. Dans le secteur de Flandre Intérieure, où le vol avait déjà débuté, les populations ont été à la hausse au cours de la semaine dernière.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

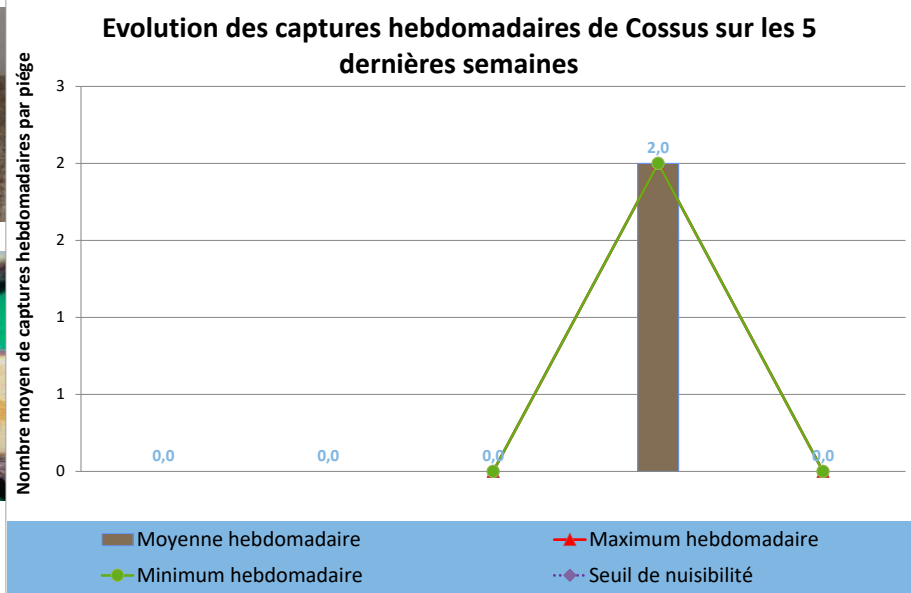
Le suivi des pièges reste de rigueur afin de détecter les premiers individus, ou le pic d'activité du ravageur.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	30-mai	6-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	12,0	22,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	0,0	2,0	↗
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,3	0,3	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	3,0	↗
Soissonnais (60-02)	3,0	1,0	↘
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

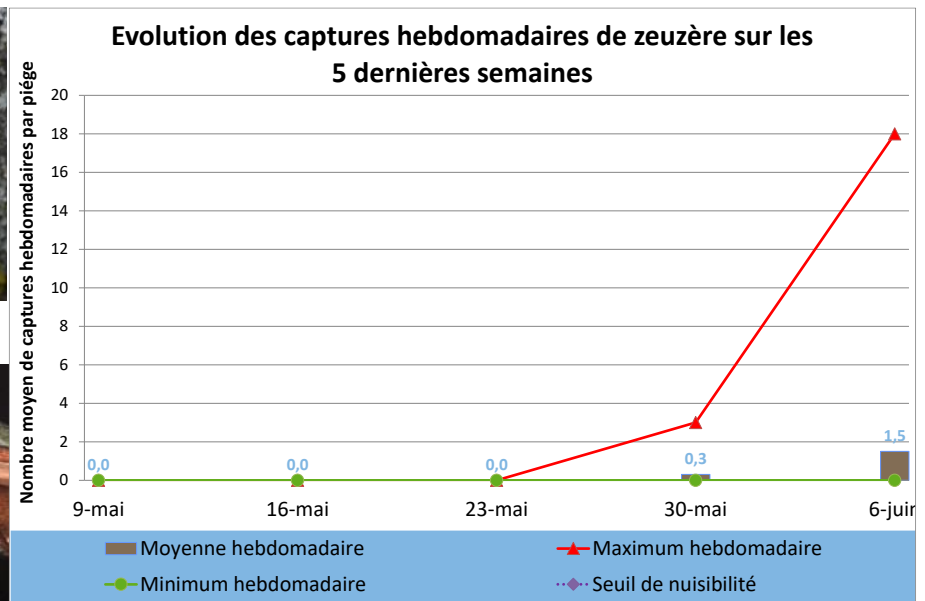
50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus



Suite aux premières captures enregistrées, il y a quinze jours, aucune nouvelle prise n'a été signalée durant la semaine dernière.

Zeuzère



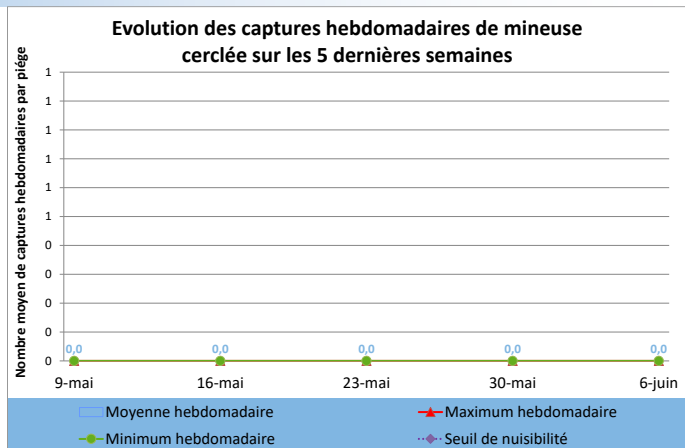
Après un début de vol timide, des captures plus importantes ont été enregistrées localement au cours de la semaine dernière. Le secteur du Neslois a été particulièrement touché, à l'inverse des autres secteurs où la situation a été très calme avec aucune capture.

Seuil de nuisibilité :
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Autres lépidoptères en bref,

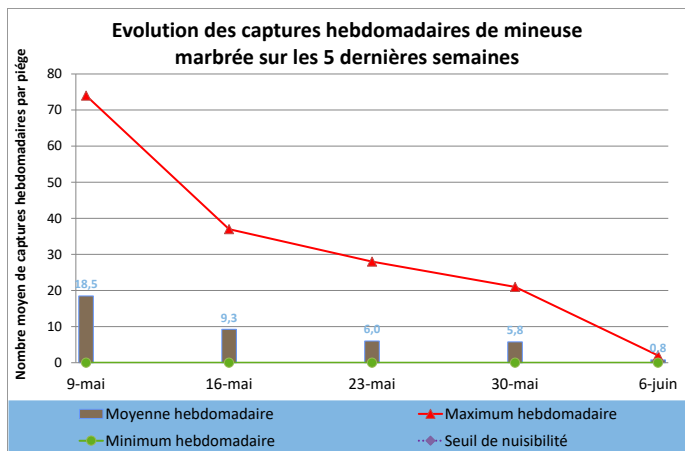
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



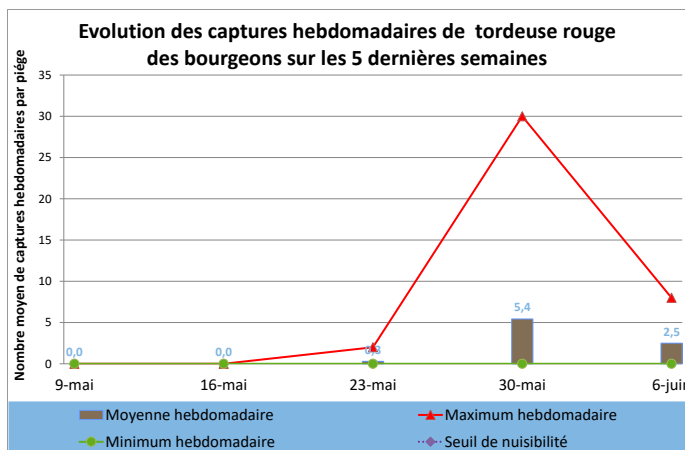
Mineuse marbrée

Nouvelle diminution des captures du ravageur en cette fin de premier vol. En revanche, un nombre croissant de secteurs a été concerné par la présence, certes modeste, du ravageur dans le courant de la semaine dernière.



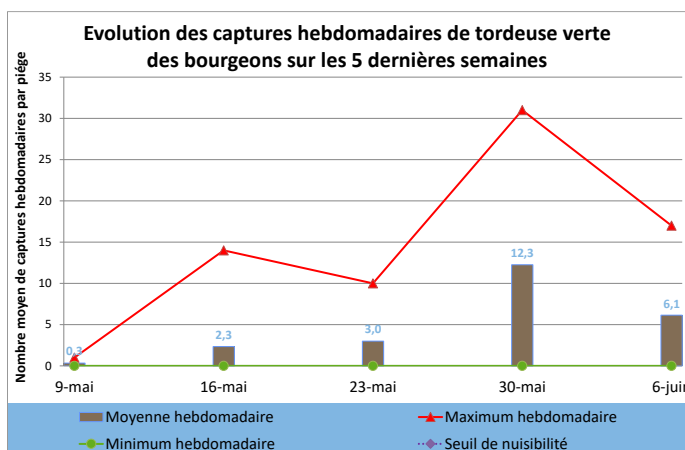
Tordeuse rouge des bourgeons

Les niveaux de captures du ravageur ont été à la hausse sur l'ensemble des sites de piégeage du réseau, sans tenir compte des deux secteurs les plus sensibles de la région (donnée non disponible à ce jour).



Tordeuse verte des bourgeons

Le vol du ravageur est resté significatif au cours de la semaine dernière. Les niveaux de captures du ravageur ont été à la hausse sur l'ensemble des sites de piégeage du réseau, sans tenir compte du secteur le plus sensible de la région (donnée non disponible à ce jour).



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Les températures plus fraîches enregistrées au cours de la semaine dernière ont rendu les conditions de développement de la maladie moins optimales. De ce fait, il est possible de constater une baisse générale des niveaux de contaminations par l'oïdium sur la période.

Analyses des risques,

À ce jour, plus aucun secteur n'est au-delà du seuil de nuisibilité de la maladie.

Gestion des risques,

L'élimination des pousses contaminées, surtout à bas niveaux, reste la première des mesures prophylactiques à mettre en œuvre. Elle évitera la propagation de la maladie à d'autres pousses et sera la plus efficace actuellement.

La pression croissante orchestrée par la maladie devrait être gérée individuellement actuellement dans les parcelles les plus sensibles, même si la gestion des risques tavelure peut y contribuer. Attention aux fortes températures (supérieures à 25°C localement) annoncées dans le cadre du contrôle de la maladie.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	5,3	4,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	8,0	2,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	1,5		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	18,0		
Thiérache (59-02)	0,3	0,3	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0		
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)		0,0	

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

De nouvelles taches de tavelure ont été constatées au cours de la semaine dernière sur plusieurs secteurs de la région. De plus, il faut noter l'apparition des premières taches sur fruits dans les secteurs de l'Amiénois et du Soissonnais.

Dans la plupart des cas, les niveaux de contaminations ont été ou sont restés relativement faibles sur la période.

Analyses des risques,

Les sorties actuelles de taches correspondent aux périodes de contaminations enregistrées de la fin du mois de mai. À cette date, des risques d'intensité très légers à GRAVE avaient été enregistrés.

L'heure est à la reconstitution des stocks d'ascospores projetables d'ici les prochaines précipitations. La maladie entrant dans sa dernière phase, la maturation journalière sera désormais inférieure à 1% par jour.

Gestion des risques,

Les conditions sont relativement délicates actuellement du fait d'un vent fort sur l'ensemble du territoire. De ce fait, profitez de la moindre accalmie pour contrôler vos parcelles.

Maintenez la vigilance, les contaminations primaires ne sont pas encore terminées.

Le tableau en page suivante, actualise les données transmises dans notre message flash d'hier (n°29).



	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	29-mai	5-juin	Tendance /S-1	29-mai	5-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0			0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,3	0,0	↘	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)		0,0			0,0	
Abbevillois (80-62)	2,0	2,0	↔	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	1,0	2,0	↗	0,0	1,0	↗
Thiérache (59-02)	0,4	0,5	↗	0,0		
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)		0,0			0,0	
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	1,0	1,5	↗	0,0		
Montdidierien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔	0,0	2,0	↗
Senlisien (60)						
Omois (02)		0,1			0,0	

Tavelure



Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mm	Somme des degrés heures depuis le début de la période jusqu'à 13h ce matin	
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour				
Flandre Maritime (59)	05-juin 22 h	06-juin 12 h	Assez Grave	1,39	97,83	0,35	7,0	588	
Lille Sud (59)	05-juin 23 h	06-juin 12 h	Léger	2,96	97,96	0,39	3,5	556	
Lille Sud (59)	06-juin 0 h	06-juin 12 h	Léger	1,10	98,15	0,39	6,5	550	
	07-juin 6 h	07-juin 6 h	Nul	0,34			0,5		
	05-juin 20 h	06-juin 10 h	Léger	0,82			15,2		
Montreuillois (62)	07-juin 2 h	07-juin 6 h	Nul	0,26	97,12	0,04	0,6	551	
	07-juin 11 h	07-juin 11 h	Nul	0,28			0,2		
	05-juin 23 h	06-juin 12 h	Léger	1,28			97,44		0,31
Hainaut (59)	05-juin 23 h	06-juin 10 h	Léger	1,50	98,64	0,38	7,5	521	
Abbevillois (80-62)	05-juin 21 h	06-juin 8 h	Léger	1,37	98,55	0,05	15,2	556	
	07-juin 4 h	07-juin 7 h	Nul	0,33			0,2		
	05-juin 23 h	06-juin 9 h	Très léger	0,62			97,37		0,26
06-juin 21 h	07-juin 7 h	Très léger	0,29	3,0	176				
Cambrais (59)	06-juin 0 h	06-juin 12 h	Léger	1,13	98,88	0,05	8,4	513	
	07-juin 2 h	07-juin 5 h	Nul	0,70			1,8		
	06-juin 0 h	07-juin 9 h	GRAVE	8,42			98,75		0,29
Avesnois (59)	05-juin 22 h	06-juin 16 h	Assez Grave	0,54	96,89	0,24	7,0	481	
	07-juin 2 h	07-juin 8 h	Nul	0,27			1,5		
	06-juin 1 h	07-juin 7 h	GRAVE	1,08			97,21		0,04
Pays de Bray (80-60)	05-juin 21 h	06-juin 17 h	Assez Grave	0,61	97,32	0,34	8,6	509	
	07-juin 8 h	07-juin 8 h	Nul	0,29			0,2		518
	05-juin 22 h	07-juin 8 h	GRAVE	0,99			97,62		0,28
St Quentinnois (02)	05-juin 23 h	06-juin 16 h	Assez Grave	0,72	98,65	0,28	7,0	481	
	07-juin 5 h	07-juin 6 h	Nul	0,34			0,5		489
	06-juin 0 h	06-juin 12 h	Léger	1,47			98,06		1,37
06-juin 17 h	en cours	Assez Grave	1,0		253				
Montdidérien (80-60)	05-juin 22 h	en cours	GRAVE	2,33	97,51	0,27	10,0	512	
Beauvaisis (60)	05-juin 21 h	06-juin 17 h	Assez Grave	0,98	98,35	0,27	7,0	480	
Soissonnais (60-02)	06-juin 0 h	06-juin 12 h	Léger	0,72	98,76	0,30	8,5	447	
	06-juin 17 h	06-juin 19 h	Nul	0,31			1,5		
	05-juin 22 h	06-juin 17 h	Assez Grave	0,65			97,95		0,36
Omois (02)	06-juin 0 h	07-juin 9 h	GRAVE	1,10	99,86	0,14	15,0	464	

dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables

* : données obtenues par triangulation

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

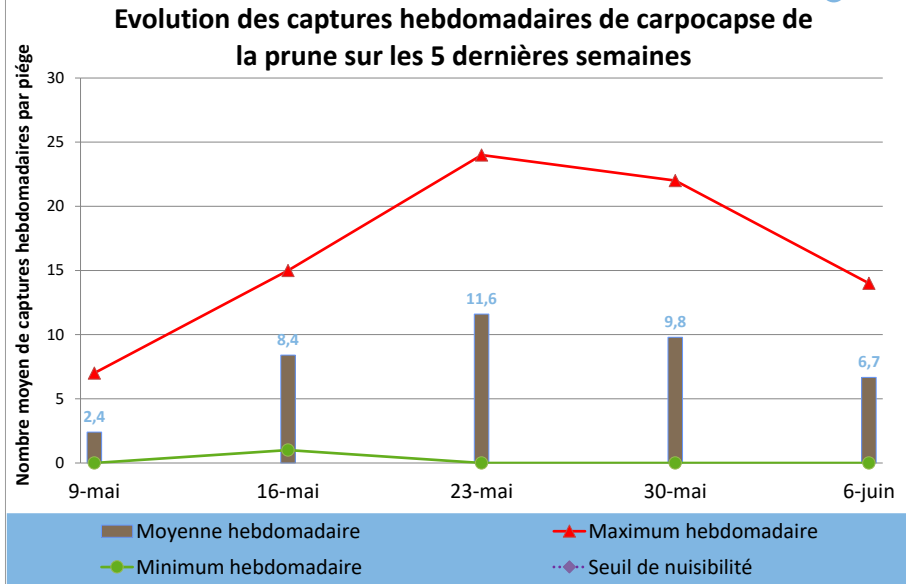


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	30-mai	6-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	2,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	12,0	14,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	17,5	6,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Une baisse du niveau moyen de captures a de nouveau été enregistrée au cours de la semaine passée. Néanmoins, le ravageur reste présent en région et connaît même un regain d'activité dans le secteur de l'Abbevillois.

Analyses des risques,

Le ravageur est toujours présent et même si les conditions climatiques n'ont pas favorisé ni le dépôt de nouvelles pontes, ni les éclosions, ces dernières vont se poursuivre dans les jours à venir.

La mouche de la cerise

Etat des lieux en parcelle,



Mouche de la cerise au stade adulte
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Après un premier pic de population, il y a quinze jours, les niveaux de captures ont été en baisse au cours de la semaine dernière. Le ravageur reste néanmoins présent à des niveaux significatifs.

Analyses des risques,

La baisse des populations est plus à mettre en lien avec la dégradation des conditions climatiques (baisse des températures, vent, précipitations) qu'avec une fin de cycle du ravageur. La vigilance reste de mise actuellement.

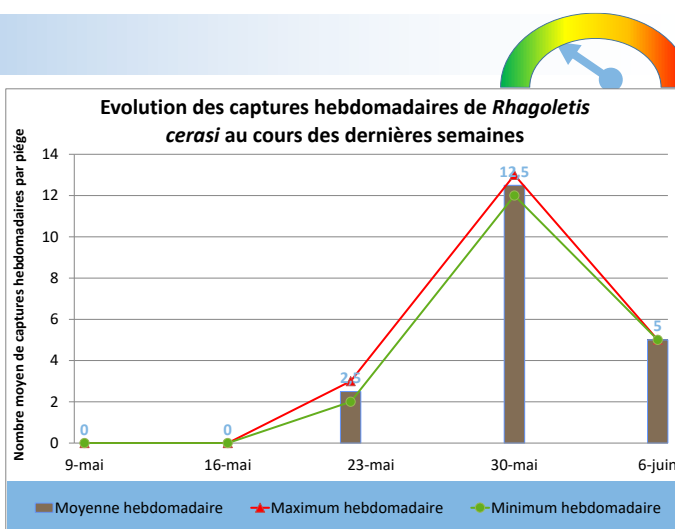
Éléments de biologie et de reconnaissance



Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elles commencent à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles



s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

La mise en place de pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® est plus qu'impérative à ce jour.

Les premiers dégâts devraient s'observer dans les jours à venir.

Ces derniers permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France